

Montréal, le 22 mai 2024

Madame Valérie Plante
Mairesse
Ville de Montréal
Édifce Lucien-Saulnier
155, Rue Notre-Dame Est
Montréal (Québec) H2Y 1B5
mairese@montreal.ca

Monsieur Fady Dagher
Directeur
Service de police de la Ville de Montréal
1441, St-Urbain, 9e étage
Montréal (Québec) H2X 2M6
fady.dagher@spvm.qc.ca

PAR COURRIER ÉLECTRONIQUE

OBJET : Brutalité policière lors d'une manifestation en soutien à la Palestine le 20 mai 2024

Madame la Mairesse,
Monsieur le directeur,

La Ligue des droits et libertés (LDL) est très préoccupée par la répression policière d'une manifestation en soutien à la Palestine qui a eu lieu le 20 mai 2024 près du campement étudiant situé sur le terrain de l'UQAM. La LDL dénonce vivement la brutalité policière exercée à l'endroit des manifestant-e-s.

Selon des vidéos publiées sur les réseaux sociaux¹ ainsi que des témoignages de manifestant-e-s rapportés dans les médias² et dont la LDL a également eu connaissance, des policiers anti-émeute ont « chargé » violemment des manifestant-e-s au coin des rues Président-Kennedy et Saint-Urbain environ 30 minutes après le début d'une action de visibilité non-violente visant à occuper temporairement la rue Président-Kennedy aux coins Saint-Urbain et Jeanne-Mance.

Les policiers anti-émeute n'ont pas donné d'avertissement aux manifestant-e-s ni d'ordre de dispersion avant de foncer sur ceux-ci et celles-ci. Des policiers ont frappé des manifestant-e-s au visage avec leurs boucliers et donné des coups de matraques, dans certains cas lorsque les manifestant-e-s étaient au sol. Du gaz lacrymogène a également été utilisé, notamment sur le terrain de l'UQAM. Au moins 15 manifestant-e-s ont été blessé-e-s. On dénombre des contusions au nez, à la bouche, à la tête, au menton,

¹ Publication Instagram, SDHPP-UQAM, « [Violence policière – Nouvelle attaque du SPVM sur la zone libre de l'UQAM](#) », 20 mai 2024; Publication Instagram, SDHPP-UQAM, « [Le SPVM menace l'université populaire Al-AQSA de l'UQAM](#) », 21 mai 2024.

² Zacharie Goudreault, [Une manifestation pro-Palestine a mal tourné lundi près du campement de l'UQAM](#), *Le Devoir*, 21 mai 2024, ; Alex Tardieu, [Campement à l'UQAM : des manifestants propalestiniens blessés lors d'un affrontement lundi avec le SPVM](#), *24 heures*, 21 mai 2024 ; Henri Ouellette-Vézina, [Campement propalestinien La tension monte à l'UQAM](#), *La Presse*, 22 mai 2024.

aux jambes, aux bras et au torse. Un manifestant a aussi été blessé à l'arcade sourcilière par un projectile au moment un tir de gaz lacrymogène était effectué par un policier. De plus, du gaz lacrymogène qui a pénétré dans la station de métro Place-des-Arts a provoqué une interruption de service.

La LDL demande à la Ville de Montréal de condamner publiquement les violences policières à l'endroit des manifestant-e-s. Les actions des policiers du SPVM ont porté atteinte au droit à la sécurité et à l'intégrité physique des manifestant-e-s ainsi qu'au droit à la liberté d'expression et de réunion pacifique protégés par les *Chartes* canadienne et québécoise. Cet événement n'est pas sans rappeler un historique de répression policière des manifestations à Montréal que la LDL a dénoncé à maintes reprises au cours des dernières décennies, et qui a déjà été décriée également par des instances onusiennes des droits humains. De nombreux manifestant-e-s ont subi par le passé de graves blessures provoquées par l'usage d'armes de contrôle de foule par des policiers du SPVM.

La LDL est également très préoccupée par des propos tenus par des policiers du SPVM à la suite de la répression de la manifestation. Les propos en question ont été enregistrés et publiés sur le réseau social Instagram le 21 mai 2024³. Au terme d'un échange de cinq minutes entre des policiers du SPVM et des représentant-e-s du campement de l'UQAM, des policiers ont dit ceci, en référence au campement des étudiant-e-s :

- Ça va faire mal *met* qu'on rentre là-dedans.
- Ça c'est sûr que ça va faire mal *met* qu'on rentre là-dedans.

Il s'agit d'une intention explicite de faire usage de violence à l'encontre des étudiant-e-s en cas d'intervention policière dans le campement, alors que les policiers ont l'obligation de préserver les droits et la sécurité des manifestant-e-s.

Nous vous demandons de condamner publiquement et urgemment ces propos ainsi que de garantir que le SPVM cessera toute atteinte à la sécurité et à l'intégrité physique des manifestant-e-s ainsi qu'à la liberté d'expression et au droit de manifester à Montréal.

³ Publication Instagram, SDHPP-UQAM, « Le SPVM menace l'université populaire AI-AQSA de l'UQAM », 21 mai 2024, https://www.instagram.com/p/C7Pji3uvyCS/?img_index=4

Nous vous rappelons que les tribunaux ont établi que le domaine public, les rues, les trottoirs, les places et les parcs sont les lieux privilégiés, traditionnels et historiques des manifestations⁴. La manifestation est une activité expressive en soi perturbatrice et qui dérange : c'est sa nature et sa raison d'être. Les tribunaux ont rappelé que ce n'est pas parce qu'elle perturbe le quotidien ou gêne la circulation automobile que la manifestation est une nuisance ou un trouble à l'ordre public qui devrait être réprimée ou contrôlée. De plus, les manifestant-e-s ont le droit d'être masqué-e-s lors d'une manifestation, depuis que les tribunaux ont invalidé l'interdiction du port du masque qui a été introduite au Règlement P-6 en 2012.

En attente d'une réponse de votre part, nous vous prions de recevoir, Madame la mairesse, Monsieur le directeur, nos cordiales salutations,



Laurence Guénette
coordonnatrice

c.c.

Monsieur Alain Vaillancourt, responsable de la Sécurité publique au comité exécutif
alain.vaillancourt@montreal.ca

Monsieur Aref Salem, chef de l'opposition officielle
aref.salem@montreal.ca

Monsieur Abdelhaq Sari, porte-parole de l'opposition officielle en matière de sécurité publique, lutte au racisme et aux discriminations systémiques et technologie de l'information
abdelhaq.sari@montreal.ca

⁴ Nous vous invitons à prendre connaissance du site Web de la Ligue des droits et libertés, du Service aux collectivités de l'UQAM et du Mouvement d'éducation populaire et d'action communautaire autonome : www.droitdem manifester.ca